

SCI Michel THOMAS

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: mercredi 14 décembre 2022 13:47
À: SCI Michel THOMAS
Cc: Cabinet TROUVIN
Objet: Sommation interpellative de la société SEQENS pour le rendez-vous du 11 janvier 2023 sur place
Pièces jointes: 20221213_1ERE EXPEDITION_99 22 12 4180_079337.pdf; 20221213_FACTURE ACTE DETACHE_A0051800.pdf; 20221213_RETOUR CORR_A0051801.pdf

Bonjour Monsieur THOMAS,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- 1) Le retour de la sommation interpellative que l'huissier a signifié hier à la société SEQENS
- 2) La facture de l'huissier que je vous laisse le soin de lui régler directement.

Comme vous pourrez le relever, la sommation a été remise en mains propres à Monsieur Arnaud LAMBART, responsable juridique de la société Seqens (qui serait donc d'autant moins bien venu à alléguer ne pas être courant ou ne pas comprendre le sens de cet acte)

A réception de l'acte, ce Monsieur y a indiqué que "je ne suis pas en charge de ces diligences. Je transmets l'acte au service compétent. Réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais".

Sur la suite à donner, voici ce que je propose :

- 1) Soit Seqens confirme sa présence au rendez-vous du 11 janvier 2023 et ce avant le 31 décembre 2023, et dans ce cas, le bureau d'études devrait pouvoir utilement intervenir le 11 janvier 2023
- 2) Soit nous n'avons aucun retour de Seqens et dans ce cas, il conviendra de faire constater une nouvelle fois la carence de Seqens le 11 janvier et ce, idéalement par huissier afin de préserver les droits de la SCI MICHEL THOMAS et de justifier, au besoin, qu'une demande d'astreinte soit ordonnée judiciairement à l'encontre de SEQENS aux fins de rendre ses locaux accessibles.

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



-----Message d'origine-----

De : etude@huissiers-ladefense.com <etude@huissiers-ladefense.com>

Envoyé : mardi 13 décembre 2022 17:52

À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Objet : 99 22 12 4180 / RETOUR CORR

Nos ref. : 99 22 12 4180

Vos Références : sommation SEQENS

Mon Cher Maître,

Veillez prendre connaissance de la pièce/des pièces jointes.

Votre bien dévouée,

Etude de Maître Sarah SCHWARTZ

Maître Jean-Philippe KOVAC

Huissiers de justice

1-7 Cours Valmy - La Défense

92800 PUTEAUX

Email : etude@huissiers-ladefense.com